

nant la présence dans l'air de traces de vapeur d'iode. On ne saurait trouver une démonstration plus intéressante de la découverte de cet habile chimiste que celle que la nature semble lui avoir ménagée en montrant, par la coloration bleue spontanée de la fécule flottant dans l'atmosphère, la présence certaine des vapeurs d'iode à l'état libre.

Frappé de la présence de la fécule dans les poussières aériennes, M. Pouchet a poursuivi avec le plus grand soin l'étude de ce fait singulier. Il a interrogé la poussière de toutes les localités et de tous les siècles. Il a exploré les monuments des grandes villes comme ceux du désert, ceux qui sont placés à l'intérieur des terres comme ceux qui s'élèvent près des rivages de la mer, et presque partout il a retrouvé de la fécule douée d'une telle puissance de conservation qu'elle avait résisté à l'action d'innombrables années.

Quelle que soit l'ancienneté de la poussière que l'on examine, on y retrouve de la fécule aisément reconnaissable. M. Pouchet en a retrouvé dans les plus inaccessibles réduits de nos vieilles églises gothiques, mêlée à leur poussière noircie par six à huit siècles d'existence; il en a même rencontré, comme nous l'avons dit plus haut, dans les palais et les hypogées de la Thébaïde.

Selon M. Pouchet, on peut poser en thèse générale que, dans tous les pays où le blé forme la base de l'alimentation, sa fécule pénètre partout avec la poussière, et se rencontre dans celle-ci, en quantité plus ou moins notable. On en découvre d'autant plus, que l'on explore des lieux plus rapprochés du centre des villes et situés plus bas. Au contraire, la fécule est de moins en moins abondante, et ses grains deviennent de plus en plus fins, à mesure que l'on s'éloigne davantage des grands centres de population et que l'on explore des monuments plus isolés. Ainsi, par exemple, M. Pouchet n'a pu trouver de grains de fécule ni dans le temple de Jupiter Sérapis, situé sur les

rivages du golfe de Baïes, ni dans celui de Vénus Athor, placé sur les confins de la Nubie; il en a recueilli pourtant dans quelques *spéos* ou temples souterrains de la haute Égypte.

On remarque aussi qu'à mesure que l'on s'élève sur les montagnes ou sur les monuments, la quantité de fécule mêlée aux détritrus atmosphériques devient de moins en moins considérable. Dans l'abbaye de Fécamp, qui est au-dessous du niveau du sol, et située dans la partie centrale de la ville, la fécule abonde dans la poussière de ses chapelles. Dans la cathédrale de Rouen on en rencontre en quantité considérable vers la région inférieure de la tour de Georges d'Amboise, mais ses proportions diminuent de plus en plus à mesure qu'on s'élève vers le haut de l'édifice. Abondante encore dans la poussière séculaire qui se trouve dans les combles du chœur de la métropole rouennaise, elle devient ensuite de plus en plus rare à mesure que l'on monte dans la flèche. On n'en rencontre que très-peu à la base de la pyramide de fonte, et il ne s'en trouve plus un seul grain au sommet de celle-ci.

Dans une chapelle isolée, située sur le bord de la mer, et bâtie sur une falaise de 110 mètres d'élévation, la poussière amassée sur une statue, était en grande partie composée de grains calcaires, enlevés aux parois de la montagne et transportés par le vent dans le fond du monument, ouvert jour et nuit aux pèlerins. On y rencontrait un grand nombre de plumules d'ailes de phalènes, qui sans doute y ont souvent cherché un abri, mais fort rarement un grain de fécule apparaissait dans le champ du microscope, tandis que dans les détritrus des villes, à chaque observation, on en découvre plusieurs grains.

Cette dissémination de l'amidon est si générale dans les lieux où l'on s'alimente avec le blé, qu'il n'est pas de réduit où la fécule ne s'insinue. On la trouve dans tout et partout où pénètre l'air atmosphérique. M. Pouchet l'a re-

trouvée dans les plus obscurs détours de nos monuments gothiques que, de mémoire d'homme, personne n'avait foulés. Il en a même découvert à l'intérieur de la caisse du tympan d'une tête de chien momifiée qu'il avait recueillie lui-même autrefois dans un temple souterrain de la haute Égypte. M. Ch. Robin, qui a fait des observations analogues aux précédentes, a découvert de la fécule à la surface de la peau de l'homme vivant. Il suffit, pour l'obtenir, de racler légèrement la peau avec un instrument tranchant.

M. Pouchet en faisant connaître les faits précédents entendait y placer un argument en faveur de sa thèse favorite, la génération spontanée. Nous ne saisissons pas le lien qui existe entre la composition des poussières aériennes et la production spontanée des êtres vivants. Mais, pris en eux-mêmes, ces faits ont un grand caractère d'intérêt et d'originalité; cela nous suffit.

## 5

La culture des huîtres. — Résultats de l'expérience entreprise dans la baie de Saint-Brieuc pour la reproduction et la multiplication des huîtres comestibles.

Le *Moniteur* a publié, le 13 janvier 1859, un rapport adressé à l'Empereur par M. Coste, sur les résultats de l'expérience qui a été entreprise en Bretagne, dans la baie de Saint-Brieuc, pour multiplier au sein de la mer, les huîtres comestibles. Comme la simple citation de ce document, privé de tout commentaire, ne suffirait point pour faire comprendre le but et les détails de la grande expérience qui est en voie de s'accomplir dans la baie de Saint-Brieuc, nous croyons devoir donner ici un exposé précis des diverses opérations qui composent ce grand essai, et rappeler les faits d'histoire naturelle qui ont fait concevoir la possibilité de cette tentative remarquable.

Au mois de juin 1858, le *Moniteur* publia un rapport dans lequel M. Coste demandait le moyen de s'assurer, par une épreuve décisive, si, conformément aux promesses de la science, la mer pourrait être mise en culture comme la terre, et si l'on pourrait, sur le fond des rades et des baies maritimes, produire un véritable ensemencement d'huîtres, c'est-à-dire créer au fond des eaux une sorte de métairie analogue aux exploitations agricoles terrestres. Le golfe de Saint-Brieuc fut choisi pour cette expérience, qui fut entreprise aux frais de l'État, exécutée au moyen de ses navires, confiée à la garde de ses équipages, et qui était destinée à servir de modèle, en cas de succès, à la création d'une vaste exploitation sous-marine sur les parties du littoral de la France qui pourraient le mieux s'y prêter.

La rade de Saint-Brieuc présente les meilleures conditions pour favoriser la multiplication et le développement de l'espèce animale que l'on se proposait d'y acclimater. Sur un espace qui n'est pas moindre de douze milles hectares, elle offre un fond solide, propre, composé de sable coquillier ou madréporeux, légèrement enduit de marne ou de vase. A chaque marée, le flot y apporte, avec une vitesse d'une lieue à l'heure, une eau sans cesse renouvelée qui, en se brisant sur les nombreux rochers de ces parages, s'imprègne d'une grande quantité d'air et reçoit ainsi des propriétés vivifiantes éminemment utiles au développement et à l'entretien des jeunes animaux. Ce courant qui traverse parfois avec violence le golfe de Saint-Brieuc, apparaissait, d'ailleurs, aux esprits prévenus, comme une cause inévitable d'insuccès. On annonçait d'avance que le mouvement continu des eaux aurait pour effet certain de dissiper et d'entraîner au loin dans la mer la précieuse semence qu'il s'agissait, au contraire, de recueillir et de faire fructifier. Ces prévisions défavorables ont été démenties, et la circonstance que l'on opposait comme un obstacle à la

réussite de cette tentative, n'a servi qu'à mettre mieux en évidence un nouveau triomphe de la science sur la nature.

Dans les mois de mars et d'avril 1858, c'est-à-dire l'époque où l'huître est prête à rejeter son innombrable génération, on alla recueillir, à Cancale, à Tréguier et dans la mer commune, trois millions d'huîtres. Cette provision fut distribuée sur un certain nombre de bateaux. Remorqués par un *aviso* à vapeur de l'État, ces bateaux furent conduits au golfe de Saint-Brieuc et distribués sur dix gisements longitudinaux. Ces gisements se trouvaient tracés d'avance sur une carte marine indiquant les lignes à féconder ; des drapeaux flottant sur des bouées, étaient destinés à diriger, selon leur sens, la marche du navire. Voici comment on s'y prit pour déposer les huîtres mères sur les fonds reproducteurs.

Pendant que le navire remorqueur suivait les lignes que l'on avait préalablement tracées sur la mer, au moyen de bouées et de drapeaux, comme les sillons que le laboureur trace avec sa charrue, les matelots montant les barques chargées de coquillages, jetaient à l'eau des mannes remplies d'huîtres, qui, tombant dans le sillage, allaient se déposer sur le fond. En parcourant successivement ces lignes, on couvrit ainsi le fond de la mer de lits d'huîtres au moment de la ponte. Ces lits, convenablement espacés entre eux, composaient dix gisements ou champs reproducteurs, embrassant en totalité une superficie de mille hectares.

Pour comprendre maintenant comment les produits de la ponte de ces huîtres ont pu être recueillis et fixés, il est indispensable que nous entrions dans quelques explications relatives au mode de reproduction de ces mollusques. Cet exposé est d'autant plus nécessaire que, jusqu'à ces dernières années, on a entièrement ignoré le mode de développement des jeunes huîtres prises au moment où elles

s'échappent de l'individu reproducteur. Ces notions étaient encore un mystère, il y a peu de temps, pour les naturalistes, et c'est la connaissance de ces particularités d'organisation qui a fait concevoir l'espérance de diriger à son gré la génération des huîtres et d'en recueillir les résultats.

Nous n'apprendrons à personne que l'huître est hermaphrodite : les deux organes mâle et femelle sont réunis sur le même individu, qui se féconde ainsi lui-même et par lui-même. Vers les mois d'avril ou de mai, la fécondation spontanée s'étant opérée chez ce mollusque, les embryons se trouvent réunis dans une enveloppe particulière située vers le bord extérieur de la coquille. Ils s'y trouvent en masses innombrables, car une seule huître porte jusqu'à deux ou trois millions d'embryons. Parvenus à leur état complet, ces jeunes individus sont rejetés par l'huître mère, qui abandonne au courant des eaux son innombrable progéniture ; elle s'en échappe sous la forme d'un nuage blanchâtre qui vient troubler un moment la transparence du liquide.

Ce que nous venons de rappeler était connu depuis bien longtemps ; mais ce qui n'avait pas été observé jusqu'à ces dernières années, ce sont les particularités d'organisation de l'huître dans les premiers jours qui suivent son expulsion de la coquille maternelle. On sait maintenant que les produits de la ponte des huîtres ne sont pas des œufs fécondés, comme on l'avait toujours admis, mais bien des individus complets, déjà pourvus de leurs coquilles et de leurs principaux organes. Pendant les premiers jours qui suivent leur expulsion, ils sont même porteurs d'un organe qui leur est spécial et qui n'existe pas chez l'huître adulte : c'est un véritable organe de locomotion. Si l'on regarde au microscope ce que l'on a improprement nommé la *semence d'huîtres*, et qui n'est nullement, comme on l'avait pensé, une agglomération d'œufs, mais une réunion de jeunes

individus complets, il est facile de reconnaître, sur un certain nombre d'entre eux, une sorte de bourrelet faisant saillie sur la coquille et qui se trouve appliqué contre l'un de ses bords. Ce bourrelet est de nature musculaire. On ne sait pas encore exactement pendant combien de jours après sa naissance l'individu reste pourvu de cet organe; mais ce qui est certain, c'est que c'est un véritable instrument de locomotion, qui permet au jeune mollusque, pendant les premiers jours qui suivent sa naissance, d'exécuter des mouvements propres, de se diriger, en un mot, de jouir pendant quelque temps, de la faculté de locomotion qui est refusée à l'huître adulte.

Le savant et modeste collaborateur de M. Coste, M. Gerbe, a eu la complaisance de nous montrer ces intéressantes particularités d'organisation. Bien que la *semence d'huîtres*, conservée dans de l'alcool, remontât à plusieurs mois, il nous a été facile de reconnaître, au microscope, ce bourrelet charnu fixé sur l'un des côtés de l'embryon, et qui représente son organe locomoteur.

Il est maintenant facile de comprendre pourquoi dans les conditions ordinaires, la reproduction et la multiplication des huîtres présente tant de difficultés, pourquoi cette multiplication ne s'opère que dans certaines conditions fortuitement réalisées par quelques circonstances locales. Ces myriades de jeunes individus expulsés du manteau de l'huître mère, sont emportés par les courants marins, et ne peuvent se développer et devenir adultes que s'ils rencontrent sur leur passage certains corps étrangers, des abris, des rochers solides, etc., sur lesquels ils puissent se fixer, s'implanter, pour y vivre et s'y développer plus tard hors de l'atteinte des causes de destruction qu'ils rencontreraient s'ils étaient librement abandonnés aux courants de la mer.

Ces corps étrangers solides et résistants, qui offrent aux jeunes générations d'huîtres une retraite sûre, un abri

contre les causes extérieures de destruction, se rencontrent naturellement dans ce que l'on nomme les *bancs d'huîtres*. Là, en effet, le *naissain*, au lieu d'être disséminé au loin par le courant des eaux, tombe sur l'amas considérable de coquilles adultes qui constitue le banc d'huîtres; il s'y accroche, il s'y fixe, et ayant une fois trouvé son point d'appui sur cette agglomération de corps étrangers, il peut continuer à vivre et parvenir à l'état adulte.

Ces conditions favorables, réalisées par la nature dans les bancs d'huîtres, ont été quelquefois imitées par l'art. Les habitants du lac Fusaro, dont M. Coste a décrit les industriels procédés dans son beau *Voyage sur le littoral de la France et de l'Italie*, obtiennent d'abondantes récoltes en disposant autour de la circonférence d'un banc d'huîtres naturel, des pieux et des fascines immergés sous les eaux et s'élevant de quelques pieds au-dessus du niveau du lac. Quand le *naissain* des huîtres vient à s'échapper, le courant ou peut-être le mouvement propre des jeunes individus, les dirige contre ces pieux et ces branchages. Ils s'attachent à ces corps étrangers, ils y vivent et y prospèrent. Quand les huîtres ainsi artificiellement sauvées des causes de destruction qui les menaçaient sont parvenues à l'état adulte, on retire de l'eau les pieux et les fascines submergés, et c'est ainsi que les ingénieux riverains du lac Fusaro se procurent annuellement d'abondantes récoltes de ce produit comestible.

Le lecteur devine sans peine, d'après les détails qui précèdent, en quoi devait consister la grande expérience de Saint-Brieuc, à laquelle nous revenons maintenant. M. Coste se proposait de reproduire sur une plus grande échelle l'ingénieuse opération du lac Fusaro. Après avoir déposé au fond du golfe les trois millions d'huîtres prises au moment de la ponte, il restait à disposer dans le voisinage de leurs gisements, des amas de corps étrangers,

sur lesquels les jeunes mollusques sortant de la coquille maternelle pussent s'arrêter, se fixer, pour s'y développer et grandir.

Les corps étrangers dont on a fait usage à Saint-Brieuc pour retenir les jeunes générations d'huîtres, sont de deux sortes. A l'aide du même équipage qui avait servi à distribuer les huîtres mères au fond du golfe, on a jeté par dessus ce lit, une certaine quantité d'écailles vides d'huîtres et d'autres coquillages, objets sans valeur, ramassés sur les bords de l'Océan. Cette couche de corps étrangers offrait déjà une certaine prise au *naissain*. On avait donc, par ce premier moyen, reproduit les dispositions des bancs d'huîtres naturels.

Par un second moyen, on a imité les pratiques en usage au lac Fusaro. Par-dessus le lit d'écailles vides qui offraient un premier abri à la jeune génération, on a disposé une masse de branchages ou de fascines. Seulement, à cause de leur légèreté spécifique, il fallait, par quelque artifice, maintenir ces branchages flottant à une hauteur convenable au-dessus du gisement huître. Ces branchages, de 4 à 5 mètres de long étaient attachés par le milieu de leur longueur à une grosse pierre, des hommes, revêtus de l'appareil du plongeur en usage dans nos ports, c'est-à-dire revêtus du *scaphandre*, ont descendu tout cet attirail au fond de l'eau, de manière à le maintenir, par le poids de la pierre servant de lest, à 30 ou 40 centimètres au-dessus du fond producteur.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'on a dressé des cartes spéciales qui, au moyen de signes particuliers de reconnaissance, permettront d'aller relever, l'une après l'autre, les fascines submergées, et d'en extraire la récolte avec autant de facilité que peut le faire un horticulteur recueillant les fruits de ses espaliers.

Il fallait organiser un service de surveillance pour assurer l'intégrité et le bon état de ces aménagements divers.

Deux bâtiments de l'État, le *Pluvier* et l'*Éveil*, stationnés au point opposé du golfe Saint-Brieuc, l'un à Portrieux, l'autre à Daouët, croisent tous les jours sur les bancs artificiels, pendant qu'un petit côtre, construit pour cette affectation spéciale, parcourt sans cesse le golfe pour compléter la surveillance, et concourir, par un travail assidu, aux nécessités quotidiennes de l'exploitation.

Nous venons d'exposer, aussi clairement que nous avons pu le faire, les dispositions qui ont été prises par M. Coste, de concert avec les officiers du service maritime local, pour préparer la fertilisation du golfe. Au bout de huit mois, le moment était venu d'en constater les résultats : c'est ce qui fut fait au mois de décembre 1858.

Ces résultats ont dépassé l'attente des promoteurs et des partisans les plus enthousiastes de ce système, et c'est pour les faire connaître que M. Coste a adressé à l'Empereur le rapport publié le 13 janvier 1859 par le *Moniteur*. Nous laisserons M. Coste exposer lui-même l'état présent de cette grande expérience :

« Il y a six mois à peine, dit M. Coste, que ces mesures sont en voie d'exécution, et déjà les promesses de la science se traduisent en une saisissante réalité. Les trésors que la persévérante application de ses méthodes accumule sur ces champs en pleine germination, dépassent les rêves de ses plus ambitieuses espérances. Les huîtres mères, les écailles dont on a pavé les fonds, tout ce que la drague ramène enfin, sont chargés de naissain ; les grèves elles-mêmes en sont inondées. Jamais Cancale et Granville, au temps de leur plus grande prospérité, n'ont offert le spectacle d'une pareille production. Les fascines portent, dans leurs branchages et sur leurs moindres brindilles des bouquets d'huîtres en si grande profusion, qu'elles ressemblent à ces arbres de nos vergers qui au printemps, cachent leurs rameaux sous l'exubérance de leurs fleurs : on dirait de véritables pétrifications. »

Nous nous sommes donné le plaisir d'aller voir, au Collège de France, au mois de février 1859, dans le laboratoire

de M. Coste, les différents échantillons des fascines de Saint-Brieuc, que l'on y avait fait transporter après les avoir pris sur chaque gisement. Leur seule vue était le meilleur témoignage des résultats qu'on peut attendre de cette admirable exploitation. Les branchages qui forment les fascines, les coquilles vides qui composent le premier lit collecteur, tout était recouvert d'une quantité infinie de jeunes huîtres, déjà longues de 2 à 3 centimètres. On assure qu'il y a jusqu'à vingt mille petites huîtres sur une seule fascine. Le rendement de cette industrie sera donc inépuisable, puisqu'on peut immerger autant d'appareils collecteurs de semence qu'on le désire, et que chaque huître mère faisant partie d'un gisement, ne fournit pas moins, comme nous l'avons dit, de deux à trois millions d'embryons. Le golfe de Saint-Brieuc deviendra un véritable grenier d'abondance si, par la jonction des bancs déjà créés, on le convertit tout entier en un vaste champ de production.

M. Coste termine son rapport en demandant que des expériences analogues à celles du golfe de Saint-Brieuc soient entreprises sur d'autres points du littoral français :

« Je me fais un devoir, dit M. Coste, de proposer à Votre Majesté d'ordonner le repeuplement immédiat de notre littoral tout entier, de celui de la Méditerranée comme de celui de l'Océan, de celui de l'Algérie comme de celui de la Corse, sans en excepter les étangs salés du midi de la France, dont les fruits deviendront, en se multipliant, la richesse des populations pauvres qui en habitent les bords....

« A côté des connaissances déjà acquises, il y a encore des mystères qu'une étude persévérante pourra seule révéler, et qui devront faire l'objet de sérieuses investigations. Il sera donc nécessaire d'ouvrir sur nos rivages de vastes laboratoires à la science, où les conquêtes d'une expérimentation permanente fourniront à l'industrie de nouveaux moyens d'étendre son empire. Les étangs salés du midi de la France, les anses de l'Océan, celles de l'Algérie, de la Corse, etc., nous offriront

les conditions les plus variées pour l'organisation de ces grands cantonnements progressivement transformés, selon le désir de Votre Majesté, en véritables appareils d'ensemencement et d'exploitation de la mer.

« Les diverses espèces les plus utiles à l'alimentation publique, admises tour à tour dans les nombreux bassins de ces jardins zoologiques d'un autre ordre, y seraient, comme les animaux terrestres dans les box de nos étables ou dans les parcs de nos haras, sous l'œil attentif d'observateurs chargés d'étudier les lois de leur propagation et de leur développement. »

Nous pouvons ajouter qu'à la fin de l'année 1859, de nouvelles explorations du même gisement huître ont permis de constater le bon état et le développement régulier des huîtres ainsi reproduites. Le résultat définitif de cette grande expérience semble donc jusqu'à ce moment assuré.

Les résultats obtenus dans la baie de Saint-Brieuc sont tellement décisifs, il est si bien établi que partout où les fonds marins sont à l'abri de l'envasement, on pourra obtenir une reproduction sans limites de l'huître, qu'il est facile de prévoir d'avance le succès d'exploitations semblables créées sur différents points de notre littoral. Il est donc à désirer que l'on procède sans autre retard à la création de nouveaux gisements huîtres artificiels. Le littoral du midi de la France offre divers étangs, tels que l'étang de Thau, près de Cette, l'étang de Ber, près de Marseille, qui se prêteraient admirablement à une grande exploitation de ce genre. Le moment est venu de procéder à ces nouveaux essais, destinés à faire juger définitivement la possibilité pratique et les avantages de cette admirable méthode. Jusqu'à ce jour, l'industrie et l'économie publique ne s'étaient enrichies et n'avaient étendu leur fructueux domaine que par des applications des sciences mécaniques et physiques. A partir de notre époque, une ère nouvelle s'ouvre à l'industrie, qui commence à étendre son empire

sur les lois mêmes de la vie, et qui va trouver de nouvelles richesses dans l'application directe des découvertes de l'histoire naturelle.

## 4

## Progrès de l'acclimatation.

M. de Quatrefages a passé en revue en 1859, dans un article du *Bulletin de la Société d'acclimatation*, les oiseaux de chasse et de basse-cour, dont l'acclimatation ou la domestication toute récente lui paraissent soit un résultat accompli, soit un fait qui ne tardera pas à le devenir.

Il est assez remarquable, dit M. de Quatrefages, que depuis l'introduction du dindon en Europe, qui remonte à l'an 1570, aucun volatile alimentaire ne soit venu, dans le cours de trois siècles, s'ajouter à ceux antérieurement élevés dans nos basses-cours. Cependant les nombreux perfectionnements apportés à l'art de la navigation, l'exploration des îles et des continents, le développement continu des relations internationales faisaient disparaître les principaux obstacles qui s'opposèrent pendant si longtemps à ces fécondes et pacifiques conquêtes. Tout s'est borné, dans le cours de cette période, à l'introduction de quelques oiseaux destinés à l'ornement de nos volières et de nos bassins. Mais il semble qu'aujourd'hui on ait à cœur de réparer le temps perdu. Les tentatives de naturalisation se multiplient, et déjà on peut dresser l'inventaire des espèces nouvelles qui, après avoir commencé, comme le dindon, par être un produit de luxe et d'apparat, finiront pour la plupart par devenir aussi communs que lui.

Parmi les oiseaux qu'il était simplement question d'acclimater, M. de Quatrefages cite en première ligne la perdrix *gambra* originaire d'Afrique. En 1857, par ordre de l'Empereur, 3875 œufs furent mis en incubation, à la

faisanderie de Rambouillet, et 3500 à la faisanderie de Saint-Germain. Sur ce dernier lot, on en prit 204 que les gardes déposèrent, en plein fourré, dans des nids de perdrix grises et de faisans. Les résultats de ces essais, entrepris sur une grande échelle, ne se firent pas attendre. Dès la première année, les gambras figurèrent pour un quart dans le nombre des perdrix tuées aux chasses impériales; et en mai 1858, on constata l'existence d'environ 300 couples appariés. La naturalisation du gamba, dans les domaines de la Couronne, ne laisse donc plus aucun doute; l'espèce se répandra d'elle-même de proche en proche, et il est très-probable que cette dissémination, favorisée par le procédé si facile et si sûr de l'introduction des œufs de gamba dans les nids des perdrix communes, deviendra très-rapide sur tous les points de la France.

Les premières tentatives pour naturaliser chez nous le colin huppé et le colin houï, remontent, à l'égard du premier, à l'année 1816, et à l'égard du second, à l'année 1852. En 1837, le colin huppé se chassait déjà sur quelques grands domaines de la Bretagne. Quant au colin houï plus petit, mais beaucoup plus fécond, on commença par s'assurer qu'il se reproduisait sans difficulté dans les faisanderies, puis on en lâcha deux paires sur un terrain boisé et accidenté de la Haute-Vienne. On les revit l'année suivante, accompagnés d'une nombreuse famille.

Si des oiseaux de chasse nous passons aux oiseaux dont la destination réelle est la basse-cour, oiseaux qu'il ne s'agissait pas seulement d'acclimater, mais de domestiquer, nous trouvons l'oie d'Égypte, l'oie de Sandwich, la bernache, le céréopse, le cygne australien, les canards de la Chine et de la Caroline, le hocco, la marail, le goura. Ce sont encore là, il est vrai, des oiseaux de luxe, et qui ne sauraient être en ce moment l'objet d'une exploitation usuelle; mais pourquoi n'en serait-il pas pour la plupart d'entre eux ce qu'il en a été de la poule cochinchinoise?